



**HAL**  
open science

## Adolphe de Lescure recenseur des “Fleurs du Mal” (1859) et des “Paradis artificiels” (1860)

Andrea Schellino

► **To cite this version:**

Andrea Schellino. Adolphe de Lescure recenseur des “Fleurs du Mal” (1859) et des “Paradis artificiels” (1860). *Studi francesi*, 2018, 184 (LXII | I), pp.91-100. 10.4000/studifrancesi.10812 . hal-02173089

**HAL Id: hal-02173089**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02173089>**

Submitted on 4 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Andrea Schellino

Jacques Crépet avait retrouvé dans *La Gazette de France* du 17 juillet 1860 un compte rendu des *Paradis artificiels* par Adolphe de Lescure. La recension que Lescure a fait paraître le 15 mars 1859 dans la même revue a jusqu'ici échappé aux baudelairiens.

Né à Bretenoux, dans le Lot, en 1833, Lescure à la parution des *Fleurs du Mal* n'est qu'un jeune journaliste qui se cherche entre la critique littéraire et la critique d'art, l'historiographie et la chronique politique. C'est à ce moment qu'il s'associe avec Auguste Poulet-Malassis, lorsqu'il établit une édition érudite des *Philippiques* de Lagrange-Chancel, qui paraîtra en octobre 1858. Deux ans plus tard, en mai 1860, il publie, chez Poulet-Malassis à nouveau, *Eux et elles, histoire d'un scandale*, essai autour du récit autobiographique de George Sand, *Elle et lui*, où étaient évoquées les relations de la romancière avec Alfred de Musset, et qui justifiera en 1859 une parodie de Paul de Musset : *Lui et elle*<sup>1</sup>. Il fait paraître aussi, en septembre 1860, une courte satire anonyme sur Garibaldi, *L'Âne et les trois voleurs*, où Alexandre Dumas apparaît en adulateur du révolutionnaire italien<sup>2</sup>. Ces deux ouvrages eurent un vif succès et furent réédités la même année.

On peut supposer que les relations de Lescure avec l'éditeur alençonnais l'ont encouragé à faire paraître un compte rendu des *Fleurs du Mal*. Ce texte parut le 15 mars 1859 dans *La Gazette de France*, journal royaliste duquel Lescure était rédacteur, dans une série consacrée aux « Poètes nouveaux », inaugurée le 11 janvier 1859 avec un article sur les *Poésies complètes* de Leconte de Lisle<sup>3</sup>, parues chez Poulet-Malassis en juillet 1858. Tout en reconnaissant un certain talent à Baudelaire, Lescure stigmatise son « exagération [...] systématique » qui apparente son art poétique à la satire.

*La Gazette de France* s'était déjà occupée de Baudelaire. Ulric Guttinguer, vieil ami de Sainte-Beuve et membre du Cénacle, y avait publié un compte rendu bienveillant des *Fleurs du Mal*, le 1<sup>er</sup> octobre 1857<sup>4</sup>, et c'est grâce à ces attentions que Baudelaire l'avait inclus dans une liste de distribution des exemplaires de la seconde édition du recueil, en janvier 1861<sup>5</sup>. Le 7 août 1859, dans un feuillet intitulé « Mes lectures<sup>6</sup> », Guttinguer avait livré son jugement sur les poèmes de Baudelaire, en particulier sur *La Chevelure*<sup>7</sup>. Le ton était très différent :

Après avoir lu ces deux volumes navrants d'âmes mortes<sup>8</sup>, j'en vins à chercher notre poésie pour me consoler ; mais j'avais du malheur ce jour-là, car la *Revue française*, qui m'apporte souvent de si bons et si tendres vers, contenait ceux-ci :

La Chevelure.

Ô toison, moutonnant jusque sur l'encolure !  
Ô boucles ! ô parfum chargé de nonchaloir !

---

<sup>1</sup> Le 27 avril 1860, Lescure adresse une lettre amicale à Malassis (Aaron Schaffer, « An Autograph Letter of Mathurin de Lescure », *Modern Language Notes*, Vol. LIII, No. 6, juin 1938, p. 425-427).

<sup>2</sup> Sur l'attribution de cet ouvrage, voir la *Revue anecdotique*, n° 6, 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre 1860, p. 131.

<sup>3</sup> « M. Leconte de Lisle », *La Gazette de France*, mardi 11 janvier 1859, p. 2-3, dans la rubrique « Variétés » ; signé « M. de Lescure ».

<sup>4</sup> « *Les Fleurs du Mal*, par M. Charles Baudelaire », *La Gazette de France*, jeudi 1<sup>er</sup> octobre 1857, p. 3 ; dans la rubrique « Variétés ».

<sup>5</sup> Guttinguer lui aurait promis un article dans *La Gazette de France*, « annoncé même, il y a huit jour », écrit Baudelaire à Poulet-Malassis vers le 17 janvier 1861 (*Correspondance*, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois avec la collaboration de Jean Ziegler, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1973, p. 126).

<sup>6</sup> Dans la rubrique « Variétés », p. 3-4 ; signé « Guttinguer ».

<sup>7</sup> Le poème de Baudelaire venait de paraître dans la *Revue française* le 20 mai 1859.

<sup>8</sup> *Christian* de Francis Wey et *Les Âmes mortes* de Gogol.

Extase ! Pour peupler ce soir l'alcôve obscure  
Des souvenirs dormant dans cette chevelure,  
Je la veux agiter dans l'air comme un mouchoir !  
Cheveux *bleus*, pavillon de ténèbres tendues,  
Vous me rendez l'azur du ciel immense et rond ;  
Sur les bords duvetés de vos mèches tordues,  
Je m'enivre ardemment des senteurs confondues  
De l'huile de coco, de musc et de goudron.

(Écoutez ! écoutez !)

Longtemps ! toujours, mes mains dans ta crinière lourde  
Sèmeront le rubis, la perle et le saphir,  
Afin qu'à mon désir tu ne sois jamais sourde.  
N'es-tu pas l'oasis où je rêve, et la gourde  
Où je hume à longs traits le vin du souvenir<sup>9</sup> ?

Hélas ! hélas ! hélas ! Molière, où es-tu, et qui mettra cette poésie sur la scène avec accompagnement de misanthropie. Voilà le sonnet d'Oronte bien dépassé maintenant<sup>10</sup> ! et qui niera le progrès, maintenant ?

L'approbation donnée à ces sentiments pour le passé, par la *Revue française*, ne nous cause pas une moins douce impression, et nous espérons de plus en plus en elle, malgré *Les Fleurs du Mal*, qu'elle accepte amicalement ; et sans les approuver en tout, nous l'espérons aussi, et sans conséquence.

Ainsi se terminaient nos lectures du beau mois de mai, et les cris de la guerre ne parvenaient pas à nous en détourner : elles nous consolait, au contraire, des plats et maladroits dithyrambes des journaux officiels, capables d'affaiblir jusqu'à la gloire et à la victoire de nos armes.

Étourdi, triste, car je prends les poètes au sérieux, je ne lus plus rien ce jour-là, et j'ajournai même les volumes de M. Rigault<sup>11</sup>, qui m'intéressent de plus en plus ; car y a-t-il rien de plus affligeant que de voir un poète comme M. Baudelaire exagérer ses défauts jusqu'au point d'écrire de telles choses, semblant dire : « Ah ! vous trouvez que je fais mal ! eh bien, je ferai pire encore, et vous êtes des crétins et des imbéciles de ne pas trouver cela beau. »

Baudelaire ne tiendra pas rigueur aux rédacteurs de *La Gazette de France*. En mai ou en juin 1860, il sollicite Lescure à propos des *Paradis artificiels*, qui venaient de paraître chez Poulet-Malassis<sup>12</sup>. Et la réaction de Lescure fut immédiatement favorable. Baudelaire, soucieux de l'accueil de son ouvrage, en toucha un mot à Poulet-Malassis au début de juillet : « M. de Lescure se dit émerveillé du livre<sup>13</sup>. » Dans une lettre non datée mais qui semble être de la même période, il prie Malassis d'écrire à Lescure. Vers le 6 juillet, il signale au même Malassis qu'il a rencontré Lescure et a discuté avec lui de sa « commandite<sup>14</sup> ». L'éditeur, qui connaît de graves difficultés financières à ce moment, espérait remédier à ses passifs en élargissant son champ d'affaires : Lescure, grâce à ses succès éditoriaux et à « son entregent<sup>15</sup> », semblait capable de lui procurer les capitaux nécessaires.

---

<sup>9</sup> Guttinguer transcrit la première et les deux dernières strophes de *La Chevelure*. Nous n'avons pas corrigé les fautes de transcription.

<sup>10</sup> Molière, *Le Misanthrope*, I, 2.

<sup>11</sup> Guttinguer, « *Œuvres complètes* d'Hippolyte Rigault », *La Gazette de France*, 18 septembre 1859.

<sup>12</sup> Autour du 20 mai 1860, Baudelaire recommande à René Pincebourde, à l'époque commis de Poulet-Malassis, de ne pas oublier *La Gazette de France* dans la distribution des exemplaires des *Paradis artificiels* (*Correspondance*, éd. cit., t. II, p. 49).

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>15</sup> *Correspondance générale*, recueillie, classée et annotée par M. Jacques Crépet, Paris, Louis Conard, t. III, 1948, p. 134, n. 5.

Le 17 juillet, dans *La Gazette de France*, Lescure rend compte en termes enthousiastes des *Paradis artificiels*. Il souligne aussi que le livre est « bien imprimé dans ce caractère net qui est indispensable aux lectures philosophiques<sup>16</sup> ». Voici quelques extraits de ce compte rendu :

L'homme bienveillant qui veut bien me servir de guide a, qu'il me permette d'entrer dans ce détail, toute la physionomie de l'emploi : c'est une tête énergique, aux lignes droites, aux méplats prononcés ; quelque chose d'un puritain militant, du prédicant et du soldat. Il traverse les quais et les boulevards de Paris avec ces joues contractées, ce large front plissé, ce sourire sardonique, ces yeux retournés en dedans (*radius inflexus*) qui annoncent l'habitude et le goût des orages de la vie intérieure. Il y a dans l'homme qui s'appelle Charles Baudelaire quelque chose, à certains moments, de ce Dante Alighieri qui sortait vert et fumant des ténèbres de son enfer, et qui faisait fuir devant lui les petits enfants de Ravenne. Au demeurant, esprit d'élite, remarquable dans toutes ses conceptions par l'alliance de l'imagination et de la volonté, cœur bienveillant sous les amertumes de l'expérience, et main loyale, pure de toute profanation littéraire. Tel est le poète humoristique des *Fleurs du Mal*, le traducteur original d'Edgar Poë, l'Hoffmann américain, le seul digne vulgarisateur qui ait pu se trouver des secrets de l'opium en raison de ces privilèges de sa nature et de ces hasards heureux de sa vie, de ses aventures et de ses études.

[...] Le livre de M. Baudelaire est d'un penseur et d'un poète. Il est habile et il est loyal. L'auteur y a développé triomphalement toutes ses facultés, sa puissance d'observation psychologique, sa clarté supérieure dans les choses abstraites, son habileté à se jouer des difficultés de l'expression, son éloquence naturelle et unique, dans l'exposition des maladies de l'âme ; enfin je le reconnais volontiers, une franchise toute philosophique et une honnêteté toute chrétienne.

Après sa collaboration éphémère avec Poulet-Malassis, Lescure prit des fonctions officielles au secrétariat du ministère d'État. Il les occupa entre 1865 et 1868. En 1875, et jusqu'à sa mort en 1892, il fut chef des secrétaires-rédacteurs du Sénat. Il est l'auteur d'essais sur la Régence et la Révolution, et de quelques ouvrages de critique littéraire, dont un *Chateaubriand*, publié en 1892 chez Hachette. Il utilise parfois le pseudonyme de Paul Breton. Dans une biographie critique sur François Coppée, *François Coppée. L'homme, la vie, l'œuvre (1842-1889)*, parue en 1889 chez Alphonse Lemerre, il fait allusion à Baudelaire, dont il observe l'influence parfois « fâcheuse<sup>17</sup> » sur Coppée, que l'auteur des *Fleurs du Mal* aurait conduit à la préciosité et à une « exaltation factice<sup>18</sup> ».

---

<sup>16</sup> Adolphe de Lescure, « *Les Paradis artificiels* », *La Gazette de France*, mardi 17 juillet 1860, p. 3, dans la rubrique « Variétés » ; signé « M. de Lescure ». Jacques Crépet en cite des extraits dans son édition des *Paradis artificiels (Œuvres complètes de Charles Baudelaire)*, Paris, Louis Conard, 1928, p. 314-315).

<sup>17</sup> Adolphe de Lescure, *François Coppée. L'homme, la vie, l'œuvre (1842-1889)*, Paris, Lemerre, 1889, p. 81.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 80.

M. Charles Baudelaire.  
*Les Fleurs du Mal*<sup>19</sup>.

M. Charles Baudelaire est un de nos prosateurs les plus distingués ; il est, en même temps, un de nos poètes originaux, et je prends à la fois ce mot dans le sens de l'éloge et de la critique. Dans l'éloge, je comprends la légitime impatience de règles solennelles et puériles, et la louable ambition des procédés nouveaux et des sentiers inexplorés. La critique s'applique à l'exagération inséparable de cette impatience et de cette ambition.

Dès la première page se trahit, dans une dédicace de thuriféraire, la pensée intime du poète rénovateur au point de vue de la forme, question accessoire, qui, de nos jours surtout, est devenue la question essentielle. M. Baudelaire s'y avoue le très humble serviteur et disciple du « poète impeccable, du parfait magicien ès langue française, Théophile Gautier ». Il ne faudrait pas trop croire à ces protestations d'une admiration qui touche à la servilité. Cette dédicace est ce que Pascal appelait « une corde de nécessité<sup>20</sup> ». Tout fondateur d'une nouvelle école commence par renier son dessein ; trop faible pour porter à lui seul le poids d'un système, il se décharge, en termes flatteurs, sur une épaule amie, de la moitié du fardeau. Au moyen de ce stratagème, on ménage sa force et on déguise son isolement ; on dédie son livre à quelqu'un. Cela fait déjà *deux*, et l'apôtre n'est plus seul.

Si vous voulez vous convaincre que la première page des *Fleurs du Mal* n'est qu'une feinte, passez à la seconde. Comme l'auteur s'y dédommage de son humilité, et avec quelle brutalité arrogante il s'empare de son lecteur !

La sottise, l'erreur, le péché, la lésine  
Occupent nos esprits et travaillent nos corps,  
Et nous alimentons nos aimables remords  
Comme les mendiants nourrissent leur vermine.

Nos péchés sont têtus, nos repentirs sont lâches.  
Nous nous faisons payer grassement nos aveux  
Et nous rentrons gaîment dans le chemin bourbeux,  
Croyant par de vils pleurs laver toutes nos taches.

Mais parmi les chacals, les panthères, les lyces,  
Les singes, les scorpions, les vautours, les serpents,  
Les monstres glapissants, hurlants, grognants, rampants,  
Dans la ménagerie infâme de nos vices,

Il en est un plus laid, plus méchant, plus immonde.  
*Quoiqu'il ne fasse ni grands gestes ni grands cris,*  
Il ferait volontiers de la terre un débris  
Et dans un bâillement avalerait le monde.

C'est l'ennui ! – l'œil chargé d'un *pleur* involontaire  
Il rêve d'échafaud en fumant son houka.  
Tu le connais, lecteur, ce monstre délicat,

---

<sup>19</sup> Dans une série « Les poètes nouveaux », dont l'article sur Baudelaire constitue le second et dernier volet, après celui sur Leconte de Lisle, paru le 11 janvier 1859.

<sup>20</sup> « Les cordes qui attachent le respect des uns envers les autres, en général, sont cordes de nécessité », écrit Pascal (*Pensées. Opuscules et lettres, Pensées*, éditées par Philippe Sellier selon la copie de référence de Gilberte Pascal, *Opuscules et lettres*, éditées par Laurence Plazenet et Philippe Sellier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII<sup>e</sup> siècle », 2010, p. 492 [XLI. « Pensées mêlées 9 », f° 668]).

Hypocrite lecteur – mon semblable – mon frère<sup>21</sup> !

Eh bien, non ! le volume de M. Baudelaire n'ennuie pas, il révolte ! Il révolte en littérature les délicats, et les pudiques en morale. En littérature, il débute par tous les archaïsmes de style et toutes les négligences de césure qui ont cours depuis Ronsard et du Bellay. En morale, il procède par la nudité et la nudité cynique. C'est du diogénisme rimé.

Allons jusqu'au bout, et descendons de spirale en spirale dans cet *Enfer* de notre époque, où Dante eût peut-être hésité à s'engager, mais où en tout cas Virgile eût refusé de l'accompagner<sup>22</sup>.

Les quelques vers que nous avons cités ont suffi sans doute pour faire comprendre, sinon pour faire apprécier, le système de M. Baudelaire quant à la forme poétique. Malgré une recherche acharnée de style, et un certain instinct plutôt qu'une certaine science des effets produits par les mots, la forme n'est pas précisément ce qu'il y a de plus nouveau dans M. Baudelaire. Ce poète rénovateur imite, ce poète original se souvient. Il est impossible cependant de ne pas reconnaître quelque initiative, même dans le pastiche, à l'élève indompté des poètes de la pléiade du seizième siècle et de la pléiade romantique du nôtre, à l'admirateur de d'Aubigné et de Th. Gautier<sup>23</sup>.

Ce qu'il y a d'incontestablement original dans le livre qui nous occupe, ce n'est donc pas la forme, c'est le fond.

Le fond procède directement du Byron de *Manfred* et de *Don Juan*, du Schiller des *Brigands*. C'est le même thème de turbulentes aspirations, de menaçantes rêveries, d'espérances rebelles et de regrets désespérés. C'est la même violence uniforme coupée d'extases, la même brutalité d'apostrophes et la même fausseté de sentiment. Un verre brillant et opaque, un vase fêlé, telles sont les seules images, les seules comparaisons qu'on puisse appliquer à cette lumière sans chaleur, à cette sonorité détonante, à cette métaphysique vague, cette sensibilité maussade. Quand il pense, le poète rêve, et quand il s'attendrit, il grince des dents. Sa philosophie est un cauchemar, sa douleur est du mal de nerfs.

Comme dès la première pièce tous ces caractères, j'allais dire tous ces symptômes, s'accusent ! D'abord l'expression brutale, puis le mot féroce.

Ah ! que n'ai-je mis bas tout un nœud de vipères !  
Plutôt que de nourrir cette dérision !  
Maudite soit la nuit aux plaisirs éphémères  
Où mon *ventre* a conçu mon expiation<sup>24</sup> !

Voilà comment, dans la pièce intitulée *Bénédiction*, par antiphrase sans doute, ose parler une mère ! Pour le poète, nous suivons le même *crescendo* :

..... Sous la tutelle invisible d'un ange  
L'enfant déshérité *s'enivre* de soleil,  
Et dans tout ce qu'il *boit*, et dans tout ce qu'il *mange*,  
Retrouve l'ambroisie et le nectar vermeil<sup>25</sup>.

Et aussitôt, quelques vers plus bas, voilà tout ce réalisme dépassé :

Et je veux me *souler* de nard, d'encens, de myrrhe<sup>26</sup>.

---

<sup>21</sup> Il s'agit des deux premières et des trois dernières strophes d'*Au lecteur* ; dans l'édition des *Fleurs du Mal* de 1857, ce poème se trouve aux pages 5-7. Ici comme ailleurs nous avons respecté les inadvertances de transcription de Lescure, qui concernent surtout la ponctuation.

<sup>22</sup> La comparaison avec Dante revient dans le compte rendu des *Paradis artificiels*, cette fois à l'avantage de Baudelaire.

<sup>23</sup> La page de titre de l'édition de 1857 des *Fleurs du Mal* porte une épigraphe tirée du livre VII des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, abandonnée dans l'édition de 1861.

<sup>24</sup> Deuxième strophe de *Bénédiction*, premier poème de la section « Spleen et Idéal » (éd. de 1857, p. 11).

<sup>25</sup> Sixième strophe de *Bénédiction* (*ibid.*, p. 12).

<sup>26</sup> Premier vers de l'onzième strophe de *Bénédiction* (*ibid.*, p. 13).

La pièce a pour sujet l'éternelle lutte de l'esprit contre la matière, de l'imagination contre le bon sens, de la réalité contre la fiction, de la vocation enfin contre les méfiances de la mère dictées par son amour, et les résistances du père dictées par sa raison.

Certes, le génie inconnu, le talent naissant, ont de redoutables obstacles à surmonter, de farouches préjugés à vaincre, même de notre temps. La famille elle-même n'hésite pas, en présence des juvéniles témérités du poète ou de l'artiste débutant, à élever contre le rêve et la vie cette barrière qu'exhaussera la société. Mais quelle mère a pu maudire son enfant parce qu'il songeait à faire des vers ou des tableaux ?.. Quelle femme a pu regarder comme une infidélité le culte de la Muse, ou, se vengeant par la dérision au lieu de se venger par l'abandon, trouver un barbare plaisir à torturer l'homme le plus tendre de tous, et à arracher le cœur du poète agenouillé ?

Et quand je m'ennuierai de ces farces impies,  
Je poseraï sur lui ma frêle et forte main,  
Et mes ongles, pareils aux ongles des harpies,  
Sauront jusqu'à son cœur se frayer un chemin.

Comme un tout jeune oiseau qui tremble et qui palpite,  
J'arracherai ce cœur tout rouge de son sein,  
Et pour rassasier ma bête favorite,  
Je le lui jetterai par terre avec dédain<sup>27</sup>.

Maudit par sa mère, tourmenté par la femme, insulté par tous : la fiction est un peu forte, avouons-le, et l'alternative peu rassurante. Le métier de poète aurait peu de douceur, à ce compte, et nous ne nous étonnons pas que si M. Baudelaire a réellement vu de cet œil-là la destinée réservée à ses pareils, il soit de si mauvaise humeur.

Cette exagération est systématique chez M. Baudelaire. C'est un poète qui n'a rien de lyrique ; je le crois plutôt destiné à la satire, à ses audaces et à ses colères. À quelle satire ? La satire littéraire ? Je ne le pense pas. Les amours-propres chatouilleux, parmi lesquels les successeurs de Boileau doivent aller chercher leur proie, s'accommoderaient peu sans doute de cette critique brutale, qui charge son fusil avec du plomb et non avec du sel. La satire sociale ? Je ne le pense pas non plus. M. Baudelaire n'a ni la sûreté ni le calme d'observation indispensable au poète pour noter au vol, pour ainsi dire, les préjugés et les ridicules, les vices des idées et les vices des mœurs. C'est la satire morale qui serait son fait. Il a donné en ce genre, en plusieurs endroits du volume, des morceaux achevés. Malheureusement, le poète s'est attaqué à une plaie de notre temps et de tous les temps, tellement profonde et tellement secrète, qu'il n'est guère possible de la dévoiler sans scandale. Cette plaie, sur laquelle le poète-médecin imprime son fer chaud, c'est la débauche. Nul n'a plongé plus bas que lui dans cet abîme de sang et de larmes, dans ce dernier cercle des misères humaines.

La sonde de Musset lui-même, qui avait pénétré jusque dans les intimes profondeurs du mal, s'est trouvée dépassée par celle de cette analyse implacable comme une vengeance<sup>28</sup>. Comme tous les hommes fortement inspirés, le poète, dans cette rude besogne qu'il s'est donnée de fouiller la prostitution s'est trouvé avoir à son service cette langue nouvelle qui vient au secours de toutes les convictions. Il s'est dégagé des liens du procédé et des exigences du système. Il s'est trouvé original comme son sujet et à ces moments de verve toute-puissante il n'a procédé que de lui-même et de la vérité, vérité triste, navrante, horrible, il faut le dire, et à l'usage de laquelle il a créé un langage mêlé (*lutulentus*<sup>29</sup>), qui roule de l'or dans sa fange et qui, tantôt brillant comme le ciel, tantôt sombre

---

<sup>27</sup> Douzième et treizième strophe de *Bénédiction* (*ibid.*, p. 13).

<sup>28</sup> Le parallèle avec Musset apparaît dans le livre de Lescure sur Coppée en 1889, lorsqu'il évoque « l'école de Musset et de Baudelaire » (*François Coppée. L'homme, la vie, l'œuvre (1842-1889), op. cit.*, p. 224).

<sup>29</sup> Horace dénonce, dans les vers de Lucilius, un laisser-aller qu'il compare à un « fleuve bourbeux », *fluere lutulentus* (Livre I, Satire IV, v. 11 ; *Satires*, texte établi et traduit par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, coll. des universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, 1995, p. 60).

comme l'enfer, se teint tour à tour, en traversant l'abîme, des reflets de l'idéal et des ombres de la réalité.

La pièce XXIII<sup>30</sup>, entre autres, nous montre, dans un de ses beaux moments, ce démon satirique que le poète déchaîne à travers les mystères de l'amour vénal. Jamais ce monde impur, qui grouille dans les bas-fonds sociaux, n'avait été illuminé de si impitoyables éclairs, et jamais il n'avait entendu rouler le tonnerre d'une pareille indignation. C'est, je le crois, dans cette partie de son œuvre, la plus considérable, du reste, qu'est la véritable supériorité de M. Baudelaire. Il y a là des morceaux qui font de lui le Juvénal de notre corruption, le Pétrone de notre Rome<sup>31</sup>. Et il est impossible de lui refuser alors cette admiration attristée qu'on donne aux peintres dont les tableaux inspirent le dégoût, et où le sujet gâte le chef-d'œuvre. Les pièces XXIV, XXV et XXVI<sup>32</sup>, cette dernière surtout, sont remarquables dans ce genre d'impression. On comprendra l'usage que je fais pour indiquer ces morceaux des chiffres romains. Peut-on se servir d'autre chose que de chiffres pour indiquer des pages intitulées, par exemple : *Une charogne* ?

C'est dans cette moitié de volume qu'on commence à comprendre le titre du recueil : *Les Fleurs du Mal*, et qu'on voit bien que tout recherché, tout provocateur qu'il paraisse, c'était le seul titre possible d'un pareil livre. *Le Vampire*, *Le Léthé* et les deux pièces qui suivent<sup>33</sup>, expriment avec tous les bonheurs de la crudité ces sentiments divers, dégoût, regrets, colères, désespoir, qui, comme des coups de vent précurseurs de la tempête, traversent et ébranlent l'âme du débauché. L'orage arrive enfin et crève dans les larmes. Puis vient ce calme troublé, issu de la première fatigue, et enfin ce calme triste où le cœur se surprend encore à espérer. Et puis les beaux projets de régénération dans l'amour vrai, les chastes illusions, les pudiques espérances, tout ce cortège de l'ange gardien, qui rentre dans la chambre purifiée. Il est dans la vie de tous les débauchés, de ces heures privilégiées où la conscience se ranime dans un dernier effort, où les passions un moment rassérénées rentrent dans leur lit et réfléchissent le ciel. Dans ces moments-là, rien n'effraie, rien ne refroidit les premières ardeurs de la conversion. Le débauché rêve alors sa *vita nuova*. Quelques-uns trouvent leur Béatrix et se sauvent. Ils rentrent dans le bien par la porte de cette église où ils vont contempler, comme Dante, ennobli par la prière, le visage adoré. D'autres retombent, et avec une sorte de rage désespérée, se roulent dans leur vice devenu incurable. Ils passent alors par le supplice que retrace la pièce XXXIX<sup>34</sup> des *Fleurs du Mal*.

Les morceaux intitulés : *Réversibilité*, *Confession*, *L'Aube spirituelle*, *Harmonie du soir*, expriment non moins vivement les alternatives de tristesse misanthropique et de fébrile allégresse, les accès de souvenirs et les accès d'espérance, les désirs insensés et les rêveries fantasques, qui suivent ces paroxysmes de fureur. *Le Flacon*, *Le Poison* indiquent dans la maladie ce goût passionné et cette intelligence subtile des parfums qui sont particuliers aux maladies morales. Le corps et l'âme, également souillés, aspirent avec impatience à cette purification passagère, à cette illusion de pureté que donne le flacon répandu.

*Le Poison* marque la pensée du suicide, la seule qui puisse venir en de telles horreurs. C'est la discussion du genre de mort. Le vin, l'opium se présentent tour à tour et sont vaincus par la débauche, qui réclame et obtient l'honneur de tuer le débauché.

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse décolorée à laquelle manquent (mais ce n'est pas notre faute) le charme et la preuve de la citation. Je signalerai encore à l'attention du lecteur *Le Chat*, *Le Beau Navire*, *L'Irréparable*, *À une mendicante rousse*, *Le Jeu*, *Une martyre* et surtout les pièces intitulées *Femmes damnées*, toutes remarquables par les qualités et les défauts que j'ai notés si souvent, et j'arrive, pour formuler cette fois un blâme sans restriction, à la série intitulée *Révolution*. L'auteur a senti lui-même combien cette partie de son œuvre avait besoin d'être défendue<sup>35</sup>. Il l'a fait en

<sup>30</sup> « Tu mettrais l'univers entier dans ta ruelle ».

<sup>31</sup> Comparaisons dignes de plaire à Baudelaire, qui admirait Pétrone et envisagea même, à partir de 1862, de traduire le *Satyricon* pour Poulet-Malassis. Voir sa lettre à l'éditeur du 31 octobre 1864 (*Correspondance*, éd. cit. t. II, p. 416).

<sup>32</sup> *Sed non satiata*, « Avec ses vêtements ondoyants et nacrés » et *Le Serpent qui danse*.

<sup>33</sup> « Une nuit que j'étais près d'une affreuse juive » et *Remords posthume*.

<sup>34</sup> *À celle qui est trop gaie*.

<sup>35</sup> Allusion à la note ajoutée par Baudelaire en 1857 à la section « Révolte » des *Fleurs du Mal* (p. 215).



invoquant les privilèges de l'art. C'est un argument que nous connaissons depuis longtemps. Mais suffit-il de le répéter pour être absous ? La liberté nécessaire de l'art doit elle se confondre avec la licence ? L'art ne doit s'employer qu'à la glorification du juste et du vrai. Le faire servir, dans un but en apparence désintéressé, à l'expression « des raisonnements de l'ignorance et de la fureur », c'est le détourner de sa sublime destination. On ne joue pas impunément sur des thèmes tels que *Le Reniement de saint Pierre* et *Les Litanies de Satan*, et en nous tenant au point de vue littéraire, de pareilles fantaisies ne sont rien moins qu'une profanation. N'en déplaise à M. Baudelaire, nous n'avons rien de commun avec le pharisien dont il parle dans son ironique justification. Ce qui n'empêche pas que nous ne voyions dans les pièces auxquelles nous faisons allusion un véritable attentat à la dignité de l'art lui-même, au nom duquel on prétend l'excuser.

Nous n'admettons pas de programmes, quels qu'ils soient, qui imposent à un auteur, même à un poète, la nécessité de « façonner, en parfait comédien, son esprit à tous les sophismes comme à toutes les corruptions. » Le poète n'est point histrion, et il ne doit accepter que les rôles dignes de lui.

Nous nous résumons, et nous ne saurions mieux le faire que par une comparaison empruntée au titre même du livre. *Les Fleurs du Mal*, pareilles à certaines fleurs des tropiques, nées d'un seul jet sous un ciel orageux, offrent à l'œil étonné les mêmes luxuriantes couleurs, le même épanouissement vivace, et la même absence de charme. Nées de la colère et du désespoir dans une imagination enflammée, elles portent dans leur langueur hautaine la punition de leur origine. Aucun souffle riant ne vient animer leur inflexible tige. Aucune larme ne vient rafraîchir leur ardente corolle. Fleurs dangereuses, fleurs fatales, on les regarde, on ne les cueille pas.

*La Gazette de France*, mardi 15 mars 1859, p. 2-3, dans la rubrique « Variétés » ; signé « M. de Lescure ».